

**Commune de ARTIGNOSC sur Verdon**  
**CALENDRIER COLLECTE ENCOMBRANTS**  
**ANNEE 2019**

MERCREDI 23 JANVIER 2019

MERCREDI 20 FEVRIER

MERCREDI 27 MARS

MERCREDI 17 AVRIL

MERCREDI 22 MAI

MERCREDI 19 JUIN

MERCREDI 25 SEPTEMBRE

MERCREDI 23 OCTOBRE

MERCREDI 27 NOVEMBRE

MERCREDI 18 DECEMBRE

**Contacts pour tous renseignements complémentaires :**

**Téléphone : 04.94.04.63.36. ou 04.94.70.74.33.**

**Mail : [centre.technique@smhv.fr](mailto:centre.technique@smhv.fr) ou [centre.technique@cclgv.fr](mailto:centre.technique@cclgv.fr)**

**[www.cc-lacsgorgesverdon.fr](http://www.cc-lacsgorgesverdon.fr)**



## CONSIGNES COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Afin de garantir un service public de qualité, nous vous remercions de prendre note des consignes suivantes dans le cadre de l'organisation du service de collecte des encombrants :

1. Les encombrants doivent être déposés devant le domicile de l'adresse renseignée sur le calendrier mensuel de collecte.

Tous les usagers doivent être inscrits en Mairie et la liste doit être envoyée par mail au centre technique **48 heures avant le passage programmé,**

Mail : [centre.technique@smhv.fr](mailto:centre.technique@smhv.fr) ou [centre.technique@cclgv.fr](mailto:centre.technique@cclgv.fr)

2. Pour les personnes à mobilité réduite, le service est effectué en présence du locataire ou du propriétaire des lieux sous le contrôle de la police municipale ou d'un responsable de la commune.
3. Les agents de la CCLGV peuvent refuser la collecte dans le cas où les volumes et les charges seraient trop importants.
4. La collecte des encombrants est limitée **à 5 articles par foyer et par mois.**
5. Le service sera assuré aux périodes suivantes :  
**du mois de janvier à juin 2019 &**  
**du mois de septembre à décembre 2019**
6. Ne sont pas considéré comme des encombrants les objets suivants :

Les gravats, les matériaux amiantés, les pneumatiques, les cartons, les livres, les journaux magazine, les verres, les vêtements, les peintures, les produits solides ou liquides de tous types et les produits toxiques.

Ces déchets doivent être apportés en déchèterie ou dans un point de collecte spécialisé.

Contacts pour tous renseignements complémentaires :

Téléphone : 04.94.04.63.36. ou 04.94.70.74.33.

Mail : [centre.technique@smhv.fr](mailto:centre.technique@smhv.fr) ou [centre.technique@cclgv.fr](mailto:centre.technique@cclgv.fr)

[www.cc-lacsgorgesverdon.fr](http://www.cc-lacsgorgesverdon.fr)

